

Le Petit Domaine

Etablissement d'Hébergement pour
Personnes Agées Dépendantes



D'ACCUEIL

LIVRET



Route de Saint-James
50600 SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT
Tél. 02 33 79 44 62



Sommaire

Mot du directeur	2
Situation géographique	3
Présentation générale	4
Les espaces de détente et de Convivialité	5
Les espaces de soins et de rééducation	7
Les espaces privatifs	7
Acteurs du projet de vie personnalisé	8
Modalités d'admission et Mode de financement	9
- L'admission	
- La tarification	
Suivi médicale-Les soins Vie quotidienne/Prestations Droits et devoirs des résidents	9
- La restauration	
- La liberté religieuse	
- La communication avec l'extérieur	
- Le linge	
- Objet de valeur : argent/assurance	
- Sorties/Visites	
Divers	11
- Les instances	
- Démarche qualité et gestion des risques	
- Aide aux aidants	
- Charte des droits et libertés de la personne âgées	12
- Contacts EHPAD	14
L'Association « Sourires d'Espérance »	15

Mot du directeur

Que vous envisagiez votre venue parmi nous ou que vous l'ayez déjà décidée, le présent livret a pour objectif de vous offrir un bref « panorama » de l'organisation et du fonctionnement de notre résidence.

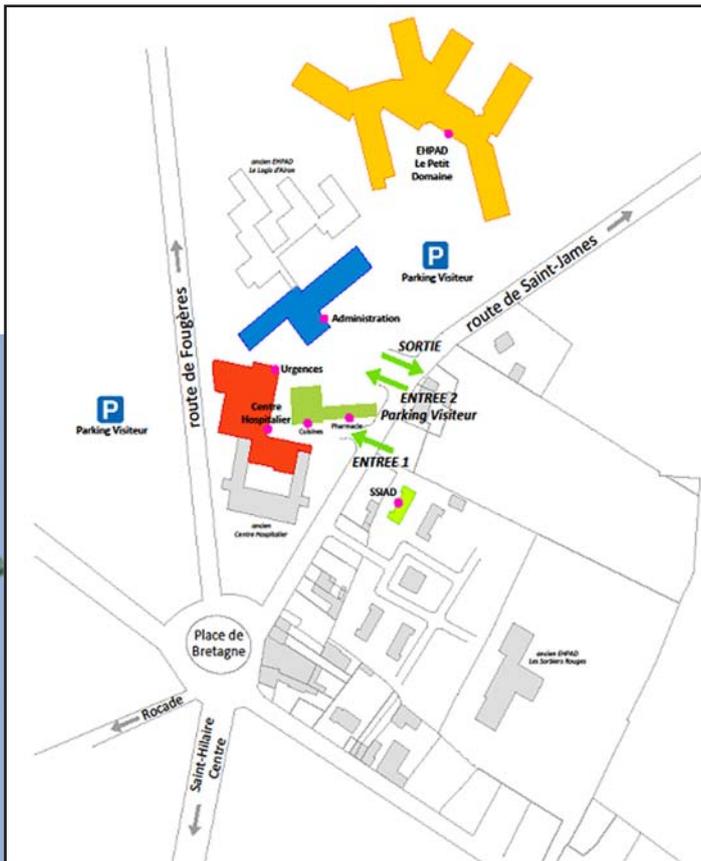
Baptisée le « Petit Domaine », et mise en service à la fin de l'année 2009, elle procède du regroupement sur un site unique de services auparavant géographiquement distincts.

Nous l'avons conçue, tant sur un plan architectural que sur celui des conditions de prise en soin, avec cette volonté constante de répondre au mieux à vos aspirations, grâce notamment à la mobilisation d'un grand nombre de compétences disciplinaires que vous trouverez précises plus loin. S'il demeure un document nécessaire à la bonne préparation de votre entrée, il n'a pas vocation à répondre à l'ensemble des questions que vous ne manquerez sans doute pas de vous poser.

Pour cette raison, et autant que de besoin, je vous invite à nouer contact avec la secrétaire de l'établissement qui vous orientera vers les professionnels à même de satisfaire vos demandes.

Indépendamment de la décision qui sera la vôtre, sachez que nous serons heureux de vous accueillir au Petit Domaine et que nous mettrons tout en œuvre pour que vous y passiez un agréable séjour.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Saint Hilaire du Harcouët est une commune de près de 4 500 habitants, située au carrefour des trois provinces : la Normandie, la Bretagne, les Pays de Loire.

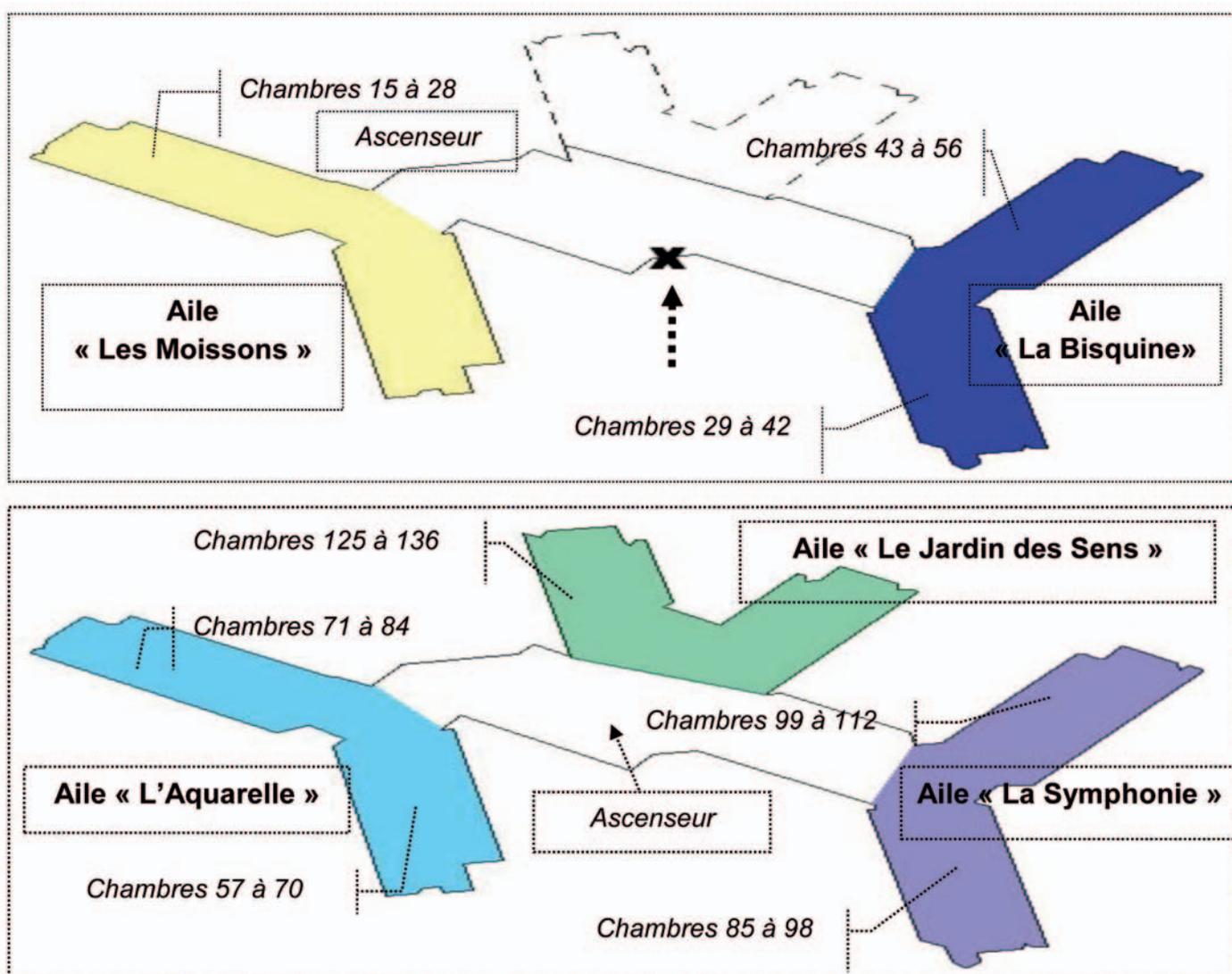
L'EHPAD « Le Petit Domaine » est une structure publique médicalisée composée de 136 lits, dont une unité pouvant accueillir 24 personnes souffrant de troubles type Alzheimer.

Notre structure a le statut d'EHPAD en vertu de la convention tripartite signée avec les représentants de l'ARS (Agence Régionale de Santé), du Conseil Général de la Manche et du Centre Hospitalier de Saint Hilaire du Harcouët.

Il s'agit d'un lieu de vie accueillant des personnes âgées valides, semi-valides ou dépendantes, dont le maintien à domicile devient difficile.

Une alternative à l'accueil permanent existe, qui vise à prolonger le maintien à domicile : il s'agit de l'hébergement temporaire. Une personne peut ainsi être accueillie dans notre établissement, éventuellement par périodes fractionnées, pour une durée maximale de **3 mois par an**.

Le bâtiment est conçu sur 2 étages regroupant 5 unités :



Prise en charge de la maladie d'Alzheimer : l'unité spécifique « Jardin des sens »



L'établissement dispose d'une unité de soins de 24 lits, prenant en charge les résidents atteints de troubles de la cognition (mémoire, gestuelle...) de type Alzheimer dans un espace sécurisé.

Cette unité bénéficie de chambres spacieuses et lumineuses, d'un lieu de vie commun convivial et chaleureux s'ouvrant sur une terrasse verdoyante.

Une équipe pluridisciplinaire, formée pour ces unités, intervient à travers des ateliers thérapeutiques orientés vers une stimulation de la mémoire, de la gestuelle et une stabilisation des troubles du comportement.

Les espaces de détente et de convivialité

• Accueil

Situé à l'entrée de l'établissement, il est ouvert du lundi après-midi au vendredi midi. Il constitue un lieu ressource pour l'aide aux résidents et à leur famille, ainsi que pour les démarches administratives sur rendez-vous.

• Salons/Salle de réception

L'établissement offre deux salons à la disposition des résidents et de leurs familles.



• Salles à manger

Lumineuses, climatisées, les salles à manger offrent aux résidents un espace de restauration très convivial.



• Salle polyvalente

Les salles polyvalentes remplissent pleinement leur rôle puisqu'elles sont utilisées à la fois pour les animations, les rencontres et les réunions. Il est agréable de s'y retrouver pour participer aux différentes activités quotidiennes ou exceptionnelles.



• Cuisine thérapeutique

Située au 1^{er} étage, il s'agit d'une cuisine destinée à préserver l'autonomie des résidents lors d'ateliers culinaires.



• Salon de coiffure

Une liste de coiffeurs professionnels est à votre disposition ; une fois le rendez-vous pris, ces derniers interviennent dans le salon dédié. Celui-ci est également à la disposition des familles souhaitant occasionnellement coiffer leur parent. Le paiement du coiffeur est à la charge du résident.

• Salon esthétique

Un salon esthétique permet à la socio-esthéticienne de l'établissement de prendre en charge les résidents qui le souhaitent.

• Boutique

Vous avez à votre disposition dans le hall du rez-de-chaussée une boutique où vous trouverez les produits d'hygiène de base. Cette boutique est gérée par l'association « Sourire d'espérance ».

• Jardin

De nombreux espaces verts équipés et accessibles aux personnes en perte d'autonomie sont à votre disposition.

• Les espaces de soins et de rééducation

• Salle d'ergothérapie/kinésithérapie

Elle a un double usage : équipée de barres parallèles, elle sert pour la rééducation par les kinésithérapeutes, le psychomotricien et l'ergothérapeute ainsi que pour les activités manuelles rééducatives pratiquées par les résidents.



• Salles de soins

Elles sont le lieu ressource pour tout ce qui concerne l'aspect médical. Les infirmières et aides-soignantes sont à la disposition des résidents pour un conseil ou un soin. Les familles peuvent également prendre des nouvelles de la santé de leur parent auprès des infirmières.

• Salle Snoezelen

Elle permet l'accompagnement du résident qui se développe autour de trois axes : un axe relationnel, un axe sensoriel, et un axe de bien-être. La salle est avant tout un outil relationnel entre les soignants et les résidents



• Les espaces privatifs

Vous êtes chez vous !!

L'établissement dispose de 136 chambres individuelles de plus de 20 m², dont 5 conçues pour les couples. Chacune possède une terrasse ou un balcon.

Chaque chambre comporte un équipement sanitaire adapté (lavabo, douche, WC). Elle dispose de tout le confort et est équipée d'un lit médicalisé, d'un fauteuil, d'un chevet, d'une tablette et d'un placard intégré. Des prises TV et téléphone sont installées dans chaque chambre.

Chaque personne peut apporter son mobilier et reste libre de personnaliser sa chambre.

Nous mettons à votre disposition une clé de votre logement ainsi que celle donnant accès à votre balcon ou terrasse.

Pour des raisons de sécurité nous vous remercions de ne pas effectuer de reproduction de ces clés .



• Modalités d'admission - Mode de financement

• L'admission

Un dossier d'admission peut être retiré au secrétariat de l'EHPAD, ou est accessible sur internet avec le lien suivant :

<https://trajectoire.sante-ra.fr>

Vous remplirez la partie administrative et fournirez à votre médecin (traitant ou hospitalier) le certificat médical à compléter.

Le médecin coordonnateur de l'EHPAD étudiera la demande.

Après avis positif, en lien avec le cadre de santé, une visite de l'établissement sera organisée.

La date d'entrée vous sera transmise dès qu'une possibilité d'accueil se présentera.

• La tarification

L'établissement étant habilité à l'Aide Sociale, les tarifs hébergement et dépendance sont fixés chaque année par arrêté du Conseil général de la Manche et sont affichés à l'entrée de celui-ci.

***Tarifs hébergement** : à la charge du résident (repas, entretien du linge, locaux...)

***Tarifs dépendance** : ticket modérateur à la charge du résident.

Il correspond au tarif des Groupes Iso-Ressources (GIR) 5 et 6. Les résidents classés dans les autres GIR bénéficient de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie versée directement à l'établissement.

* **Tarif soins** : à la charge de l'assurance maladie.

• Aides financières :

Selon vos ressources il existe 3 possibilités

- APL = Aide Personnalisée au Logement
- Aide sociale
- APA : Aide Personnalisée à l'Autonomie

* **Tarifs année en cours** : voir feuille jointe au

livret (copie de l'arrêté de tarification annuel)

• Suivi médical / Les soins

Le suivi médical est assuré par un médecin de ville choisi par le résident et qui accepte d'intervenir à l'EHPAD .

L'équipe soignante est là pour garantir au quotidien des soins de qualité. Elle est composée d'un médecin coordonnateur, d'infirmières, d'aides-soignantes, d'aides médico-psychologiques et d'agents du service hospitalier.

Une permanence des soins est assurée 24h/24.

Pour toute décision médicale, le consentement de la personne est recherché lors d'entretiens individuels entre le médecin traitant et le résident lorsque cela est possible, ou lors d'entretiens

famille.

Les équipes médicales et paramédicales s'engagent à prendre en charge votre douleur.

Chaque résident a la possibilité d'avoir accès à son dossier, selon une procédure définie.



Une permanence du bureau de la facturation est assurée de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 à l'EHPAD, tous les jeudi.

• Vie quotidienne - Prestations Droits et devoir des résidents

• La restauration

Elle est adaptée à votre état de santé grâce à la présence d'une diététicienne. Les menus sont choisis avec vous.

Vous pouvez faire le choix de manger dans votre chambre si vous le préférez.

• Les horaires :



Petit déjeuner
entre 7h00 et 8h30



Déjeuner 12h00 environ
Goûter 16h30



Dîner
(en salle à manger) 19h00
Dîner (en chambre) 18h30

Les repas des proches :



Il est possible de manger au sein de l'établissement avec vos proches, mais pour cela vous devez commander vos repas auprès de l'équipe soignante 72 heures avant.

Une salle sera mise à votre disposition. Une facture vous sera adressée via le Trésor Public.

• Des repas « accompagnés par les équipes » sont mis en place tout le long de l'année :

- repas à thème (animation, fêtes de Noël)
- événements festifs (anniversaires),
- cuisine « sociale », confection de repas collectifs.

• La liberté de pratique religieuse

Vos opinions et croyances sont respectées et vous pouvez recevoir librement la visite d'un ministre du culte de votre choix.

Messe toutes les semaines dans l'établissement.
Fêtes religieuses célébrées.

• Le MOTOMED :

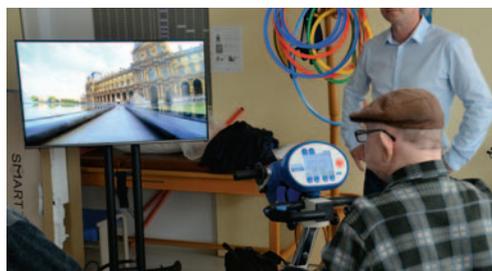
Le MOTOMED est un vélo de rééducation connecté à une télévision. Il s'installe devant une personne en fauteuil roulant ou sur une chaise.

Il permet de pédaler, avec les jambes ou les bras, tout en regardant un parcours sur l'écran. De nombreuses destinations en France, en Europe et dans le monde sont proposées.

Sa motorisation rend possible son utilisation par la quasi-totalité des résidents de l'EHPAD.

Les bienfaits de ce vélo sont multiples.

Au niveau moteur, il favorise le renforcement des muscles et la mobilisation des articulations. Il aide à avoir une meilleure conscience de son corps et à reprendre goût à une activité physique. Les parcours variés permettent de découvrir de nouvelles destinations, ou de se souvenir d'une ville connue. Selon les besoins, le MOTOMED est utilisé de façon individuelle ou en groupe, pour favoriser les interactions sociales.



• La communication avec l'extérieur

Le courrier : il est distribué le matin. Pour expédier votre courrier affranchi, vous pouvez le confier au secrétariat.

La communication et la connexion internet : l'installation et l'abonnement sont à votre charge.

La télévision : un certificat de conformité doit être fourni par un vendeur professionnel pour les télévisions les plus anciennes.

Le Linge :

Votre garde robe est constituée de votre linge personnel.

Son marquage et son entretien sont effectués par la blanchisserie, à l'exception des textiles délicats (exemple rhovyl et lainage), sauf pour les hébergements temporaires.

Le linge hôtelier (drap, linge de toilette, serviette de table...) est fourni et entretenu par l'établissement.

Les objets de valeur : Argent/assurance



Aucun lieu sécurisé n'est prévu dans votre chambre pour détenir des objets de valeur. En cas de perte ou de vol, l'établissement ne pourra être tenu responsable. A défaut, ils peuvent être déposés en trésorerie ou vous pouvez équiper votre chambre d'un mobilier fermant à clé.

Il est indispensable que vous contractiez

dès votre arrivée une responsabilité civile personnelle qui reste engagée au sein et à l'extérieur de l'établissement.

Les sorties/visites

Vous pouvez recevoir des visiteurs à votre guise. Toutefois leur présence ne devra pas perturber la prise en charge des soins.

Pour toute absence, merci de prévenir l'équipe soignante de l'unité.

• Divers

Les instances :

L'organisation administrative des établissements publics de santé est définie par la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoire du 21 juillet 2009. L'EHPAD est partie intégrante du Centre Hospitalier de Saint-Hilaire-du-Harcouët. Son fonctionnement est régi par le code de la Santé Publique.

Le représentant légal de l'établissement est le directeur dont la gestion est encadrée par différentes instances : Conseil de Surveillance, C.M.E., C.T.E., C.H.S.C.T. ...

Pour ce qui relève plus spécifiquement de l'EHPAD, un Conseil de Vie Sociale, composé de représentants des résidents, des familles et des personnels, est institué depuis 2006.

Espace d'échanges libres (projets de travaux et/ou d'équipements, nature et prix



des services rendus, hôtellerie, politique d'animation...) il se réunit semestriellement. Chaque séance donne lieu à un compte rendu affiché à l'entrée de la résidence.

La démarche qualité et gestion des risques

Depuis plusieurs années, l'établissement s'est engagé dans une démarche qualité et gestion des risques afin d'améliorer continuellement la qualité et la sécurité de votre prise en charge (management, organisation des soins, restauration, traitement du linge...). Une démarche qualité spécifique à l'EHPAD est structurée depuis fin 2007.

Aide aux aidants

Des réunions d'informations sont proposées par l'association France Alzheimer aux aidants, qu'ils appartiennent ou non aux familles des résidents de l'EHPAD.

CHARTRE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE AGÉE EN SITUATION DE HANDICAP OU DE DÉPENDANCE

Lorsqu'il sera admis et acquis que toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance est respectée et reconnue dans sa dignité, sa liberté, ses droits et ses choix, cette charte sera appliquée dans son esprit.

1. Choix de vie

Toute personne âgée devenue handicapée ou dépendante est libre d'exercer ses choix dans la vie quotidienne et de déterminer son mode de vie.

2. Cadre de vie

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir choisir un lieu de vie - domicile personnel ou collectif - adapté à ses attentes et à ses besoins.

3. Vie sociale et culturelle

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance conserve la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie en société.

4. Présence et rôle des proches

Le maintien des relations familiales, des réseaux amicaux et sociaux est indispensable à la personne



âgée en situation de handicap ou de dépendance.

5. Patrimoine et revenus

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus disponibles.

6. Valorisation de l'activité

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit être encouragée à conserver des activités.

7. Liberté d'expression et liberté de conscience

Toute personne doit pouvoir participer aux

activités associatives ou politiques ainsi qu'aux activités religieuses et philosophiques de son choix.

8. Préservation de l'autonomie

La prévention des handicaps et de la dépendance est une nécessité pour la personne qui vieillit.

9. Accès aux soins et à la compensation des handicaps

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit avoir accès aux conseils, aux compétences et aux soins qui lui sont utiles.

10. Qualification des intervenants

Les soins et les aides de compensation des handicaps que requièrent les personnes malades chroniques doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisant, à domicile comme en institution.

11. Respect de la fin de vie

Soins, assistance et accompagnement doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.

12. La recherche : une priorité et un devoir

La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement, les maladies handicapantes liées à l'âge et les handicaps est une priorité. C'est aussi un devoir.

13. Exercice des droits et protection juridique de la personne vulnérable

Toute personne en situation de vulnérabilité doit voir protégés ses biens et sa personne.

14. L'information

L'information est le meilleur moyen de lutter contre l'exclusion.



INFORMATION DES PATIENT SUR LES CONDITIONS D'UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le Centre Hospitalier est soucieux de la protection de vos données personnelles et s'engage à assurer le meilleur niveau de protection de celles-ci en conformité avec la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et le règlement 2016/679 du Parlement Européen (Règlement général sur la protection des données).

Les informations recueillies lors de votre consultation ou hospitalisation dans notre établissement font l'objet de traitements informatiques destinés à faciliter votre prise en charge au sein de celui-ci.

Le responsable du traitement informatique est le Directeur Général du Centre Hospitalier. Le Centre Hospitalier a désigné un Délégué à la Protection des Données (DPO) qui pourra répondre à toutes vos questions concernant la protection de vos données personnelles.

Données collectées

Nous collectons et traitons des données d'ordre administratives, sociales et médicales.

En fonction de votre prise en charge au sein du Centre Hospitalier, nous pouvons être amenés à collecter différentes catégories de données personnelles auprès de vous comme :

Votre identité et coordonnées (telles que les nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse électronique et numéro de téléphone);

Votre identifiant national de santé (INS) pour la prise en charge sanitaire ou médico-sociale et à des fins de facturation et de prise en charge financière des dépenses de santé;

Votre situation familiale (telle que la situation matrimoniale, le nombre d'enfants, habitudes de vie);

Votre situation professionnelle (telle que la profession, les conditions de travail);

Des informations d'ordre financier (telle que mutuelle, prise en charge) ;

Des données de santé (telles que le poids, la taille, les antécédents médicaux, les diagnostics médicaux, la thérapie suivie, les traitements prescrits, la nature des actes effectués, les résultats d'examens, des renseignements d'ordre biologique, physiologique et pathologique et tout élément de nature à caractériser la santé du patient et considéré comme pertinent par le professionnel de santé)

Finalité et légitimité des traitements

Le traitement de vos données personnelles est nécessaire :

au respect d'une obligation légale et réglementaire de traiter et transmettre le cas échéant aux agences régionales de santé, ainsi qu'à l'Etat et aux organismes d'assurance maladie, les informations relatives à leurs moyens de fonctionnement et à leur activité. Ces traitements concernent la tenue du dossier médical et de prise en charge sanitaire, la gestion administrative, la facturation ainsi que les données du PMSI.

à l'exécution d'une mission de service public dont est investi le Centre Hospitalier. Ces traitements concernent notamment la gestion des lits, la gestion des rendez-vous, des laboratoires de biologie et de radiologie, l'évaluation de la qualité des soins (enquêtes, audits).

Sources des données à caractère personnel

Vos données à caractère personnel sont collectées directement auprès de vous. Certaines de ces données peuvent provenir d'échanges d'information entre professionnels de santé ou d'échanges d'information au sein de réseaux sécurisés de soins.

Destinataires de vos données

Vos données sont réservées aux professionnels de santé du Centre Hospitalier, le cas échéant les établissements parties du GHT, soumis au secret professionnel et participant à votre prise en charge dans la limite des catégories de données qui leur sont nécessaires.

Dans le cadre de projets de recherche, étude ou évaluation, le Centre Hospitalier peut également être amené, après vous avoir informé individuellement et sauf opposition de votre part, à transmettre vos données, préalablement rendues anonymes donc sans possibilité de re-identification à d'autres professionnels de santé.

Vos données peuvent être transmises aux organismes publics, aux registres ou réseaux publics (Cancers, Périnatalité, Hémopathies Malignes,...), autorités de santé, professions réglementées (Trésor public, Agences régionales de Santé, organismes d'assurance maladie et complémentaire...) sur demande et dans la limite de ce qui est permis par la réglementation.

Dans le cadre de situations sanitaires ou d'événements exceptionnels, vos données peuvent alimenter des traitements mis en place par les autorités sanitaires afin d'effectuer un suivi global et individuel des personnes impliquées par cette situation ou cet événement.

Transferts de données personnelles en dehors de l'Espace Economique Européen

Le Centre Hospitalier ne transfère aucune donnée personnelle en dehors de l'Espace Economique Européen.

Durée de conservation de vos données à caractère personnel

Le dossier médical est conservé, conformément au Code de la Santé Publique, pendant une période de vingt ans à compter de la date du dernier passage, ou au moins jusqu'au vingt-huitième anniversaire du patient, ou pendant dix ans à compter de la date du décès. Certaines données peuvent être conservées plus longtemps si la loi le prévoit (transfusion, greffes, assistance médicale à la procréation, etc.).

Vos droits vis-à-vis de vos données à caractère personnel

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez de différents droits à savoir :

Droit d'accès : vous pouvez obtenir des informations concernant le traitement de vos données personnelles ainsi qu'une copie de ces données personnelles.

Droit de rectification : si vous estimez que vos données personnelles sont inexactes ou incomplètes, vous pouvez exiger que ces données personnelles soient modifiées en conséquence.

Droit à l'effacement : vous pouvez exiger l'effacement de vos données personnelles excepté pour les traitements nécessaires aux fins de diagnostics médicaux, de la gestion des services de soins de santé ou pour des traitements d'intérêt public dans le domaine de la santé publique.

Droit à la limitation du traitement : vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données personnelles dans certains cas.

Droit d'opposition : vous pouvez vous opposer au traitement de vos données personnelles pour des motifs liés à votre situation particulière excepté si le responsable de traitement ne démontre qu'il existe des motifs légaux, légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts et vos droits et libertés.

La demande d'exercice de ces droits doit être signée et accompagnée d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité portant votre signature.

Pour l'exercice de l'ensemble vos droits, vous devez en faire la demande écrite au directeur du Centre Hospitalier.

Par ailleurs, vous pouvez déposer des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données en cas de décès.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Liberté ne sont pas respectés ou que vos données ne sont pas traitées conformément à la réglementation relative aux données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés.

ASSOCIATION SOURIRE D'ESPÉANCE



Son but

Implantée à Saint Hilaire du Harcouët, l'Association « Sourires d'Espérance » a pour but d'embellir la vie des résidents de l'EHPAD, en les aidant à se sentir chez eux.

Ses actions

L'association organise des événements pour les résidents et leurs familles : kermesses, goûters...

Les fonds récoltés servent à acheter du matériel pour les usagers : lecteurs CD, appareil photo, nappes, décorations et chocolats pour les repas de fête, matériel pour divers ateliers (activités manuelles...), jeux de société, fleurs pour égayer les espaces communs, pour les fêtes et les décès...

L'association a également installé une petite boutique au sein de l'EHPAD afin de proposer des produits du quotidien aux résidents ne pouvant pas sortir et aux familles (produits d'hygiène, friandises...). L'association ne réalise aucun bénéfice, les produits sont vendus au prix d'achat.



Ses projets

Le public accueilli par l'EHPAD est issu souvent d'un milieu rural, entouré d'animaux et de cultures. C'est pourquoi de nombreux projets sont tournés dans ce sens.

Des projets de plus grande envergure sont également envisagés : l'achat d'une serre, d'une volière couverte, de matériel Snoezelen...

Ses acteurs

L'association « Sourires d'Espérance » mobilise des membres bénévoles, du personnel qualifié, des usagers, des familles... toute personne intéressée à améliorer la qualité de vie des résidents.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Le secrétariat

☎ 02.33.79.44.44

Le cadre de santé

☎ 02.33.79.44.61

L'infirmière coordinatrice

☎ 02.33.79.44.71

L'assistante sociale

☎ 02.33.79.44.97

La psychologue

☎ 02.33.79.44.04

**Le service facturation assure une
permanence tous les jeudis à l'EHPAD**

Le dossier d'inscription est à envoyer à l'adresse suivante :

EHPAD Le petit Domaine
Route de Saint James
50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUET

